



# CE N'EST PAS À LA SÉCU DE PAYER !

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire due au Covid-19, aggravant la crise économique, sociale et environnementale que nous vivons depuis plusieurs décennies.

Loin de la prise de conscience de l'échec d'un système économique à bout de souffle, le patronat cumule très souvent licenciements et aides publiques avec le recours au chômage partiel. Y compris dans la grande distribution et les entreprises du numérique, les célèbres GAFAM (Google, Facebook, Amazon...), alors que leur chiffres d'affaire a explosé suites aux mesures sanitaires !

Elles en ont ainsi profité pour supprimer des dizaines de milliers d'emplois, notamment les contrats précaires. Ces décisions frappent l'ensemble de la population, mais particulièrement les plus jeunes qui sont obligés de compter sur ces petits boulots pour financer leurs études ou pour acquérir une première expérience professionnelle

Sur le département du Rhône, Sanofi, Renault Trucks, la SAD, General Electric, Famar, Carrefour mènent cette politique destructrice. Et la liste peut encore s'allonger si on ne fait rien...

La pauvreté se développe alors que **plus de 100 milliards d'euros** ont été dégagés en quelques semaines. Tous les grands groupes qui en ont bénéficié ont annoncé le versement de 30 milliards d'€ de dividendes tout en annonçant des suppressions d'emplois dans toutes les catégories professionnelles.

**Des Milliards d'argent public pour supprimer des emplois, c'est inadmissible !**

*De plus, le gouvernement, une fois de plus se défausse de ses responsabilités et décide de puiser dans les recettes de la sécu pour à la fois soulager la trésorerie (cotisations sociales non reversées) et faire assumer le surcoût généré par les arrêts de travail dérogatoires liés à la Covid.*

Au final, par ce choix politique, ce sont toujours les mêmes qui supportent la dette : les salariés, et les retraités par le biais des contributions au remboursement de la dette sociale ou C.R.D.S.

**C'est la double peine pour les salariés de la CPAM, qui en plus de supporter la dette,**

**subissent la dégradation de leur conditions de travail et sans reconnaissance financière.**

Il n'y a pas de fatalité. Tout est une question de choix politiques, c'est pourquoi la

## CGT propose des solutions concrètes et immédiates :

- **L'arrêt de tous les plans de suppressions d'emploi** en cours ou survenus durant l'année 2020 ;
- **La conditionnalité de toutes les aides publiques** au maintien ou à la création d'emplois et leur contrôle ;
- **La suppression des dividendes** versés aux actionnaires des grands groupes pour l'année 2020, soit l'équivalent de 60 milliards d'euros qui doivent être réorientés pour le social, l'économie, l'environnement ;
- **Le développement des services publics** sur l'ensemble du territoire par la création de 500 000 emplois dans la Fonction publique, dont près de la moitié dans la santé et l'action sociale ;
- **La réduction du temps de travail** à 32 heures sans perte de salaire pour travailler moins, mieux, toutes et tous ;
- **Une autre réforme de l'assurance chômage** avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris pour les jeunes en recherche du premier emploi ;
- **Une sécurité sociale professionnelle** permettant un déroulement de carrière progressif quels que soient les aléas de la vie au travail ;
- **Une revalorisation des salaires** sur la base d'un Smic à 1800 euros brut et des pensions ;
- **La revalorisation du point à 10 Euros**
- **La retraite** pour toutes et tous à 60 ans.

De nombreux appels sont déjà lancés par différentes fédérations, le 21 janvier pour la santé les aides à domicile et les UGECAM, le 26 pour l'Education Nationale, le 28 janvier pour l'énergie (contre le projet "Hercule").....

cliquez sur le lien pour plus d'informations : <http://www.ud69.cgt.fr/wp/>

**Ensemble agissons dans nos établissements, nos services, nos professions !**  
**Avec L'Union Départementale CGT du Rhône et l'intersyndicale**  
**(CGT / Solidaires / FSU / CNT / CNT SO / UNEF)**  
**Construisons ensemble une grande mobilisation**  
**JEUDI 4 FÉVRIER 2021**  
**GRÈVE ET MANIFESTATION**  
**11H MANUFACTURE DES TABACS**

***Grève la journée ou la demi-journée (matin ou après-midi)***

***ou 55 mn de 10h35 à 11h30***  
***ou de 11h05 à 12h ou de 14h20 à 15h15 ou de***  
***16h05 à 17h***

Syndicat CGT de la CPAM du Rhône

Porte C014 - Immeuble Zola

Tél : 04.26.10.71.11

\*\*\*\*\*

- Désormais notre adresse de messagerie se termine par [@assurance-maladie.fr](mailto:@assurance-maladie.fr). Mettez à jour votre carnet d'adresses !
- "Le contenu de ce courriel et ses éventuelles pièces jointes sont confidentiels. Ils s'adressent exclusivement à la personne destinataire. Si cet envoi ne vous est pas destiné, ou si vous l'avez reçu par erreur, et afin de ne pas violer le secret des correspondances, vous ne devez pas le transmettre à d'autres personnes ni le reproduire. Merci de le renvoyer à l'émetteur et de le détruire.

Attention : L'organisme de l'émetteur du message ne pourra être tenu responsable de l'altération du présent courriel. Il appartient au destinataire de vérifier que les messages et pièces jointes reçus ne contiennent pas de virus. Les opinions contenues dans ce courriel et ses éventuelles pièces jointes sont celles de l'émetteur. Elles ne reflètent pas la position de l'organisme sauf s'il en est disposé autrement dans le présent courriel."

\*\*\*\*\*